

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 04.09.2026

Visible par le public jusqu'au: 04.09.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023662

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Aménagement d'un parc à chiens - régularisation, Martigny

Titre du projet de construction

Aménagement d'un parc à chiens - régularisation

Numéro pour consultation eConstruction

7ddb734c

Requérant(e)

Administration Communale

Auteur(e) de plans

Stéphane Jordan

Auteur(e) de plans - Entreprise

Administration Communale

Parcelle

Parcelle 10652, No Folio 106, Lieu-dit Le Vivier

Coordonnées

2'571'671 1'104'855

Propriétaire

Administration Communale

Propriétaire

Administration Communale

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de constructions et d'installations publiques B

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du

BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 05.10.2026